



Echos de la commune 2018



Fête commune du 13 juillet 2018 - Saint-Jean-Saverne & Eckartswiller

Eckartswiller

Le mot du maire



Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

2018 s'achève, après un été caniculaire où nos corps et la nature ont souffert, où les prairies ont pris des couleurs brûlées, après une fin d'année un peu agitée en France, aux couleurs jaunes non pas des feuilles d'arbres mais des gilets de la même couleur qui appellent à manifester. Un mécontentement qui s'exprime dans un 1er temps et auquel beaucoup de personnes souscrivent ou se retrouvent. Puis, cette manifestation pacifique dérive vers une violence injustifiée et intolérable.

Mais, je ne voudrais pas commenter ces faits dont je ne connais pas l'issue au moment où je rédige cet éditorial.

En dehors de ces faits, je voudrais vous inviter à méditer la petite histoire suivante :

« Le point noir »

Un jour, un professeur arrive dans sa classe et propose une interrogation surprise ; il distribue immédiatement les copies et demande à ses élèves de tourner la page.

A la surprise générale, il n'y a aucune question, mais simplement un point noir au milieu de la page. Le professeur leur déclare : « Je vous demande de bien vouloir décrire ce que vous voyez sur cette feuille ».

Les élèves sont un peu décontenancés, mais se mettent au travail.

Au bout d'une heure, le professeur ramasse les copies et commence à lire leurs écrits à haute voix ; tous les élèves, sans exception, ont décrit le point noir, sa position au milieu de la feuille, sa situation dans la surface concernée, sa taille par rapport à la feuille, etc

L'enseignant se met à sourire et dit : « Je vous ai proposé un travail de réflexion ; personne n'a rien dit sur la partie blanche de la feuille ! Chacun s'est concentré sur le point noir - et c'est ce qui se produit dans notre vie ; on nous a confié une feuille blanche afin de l'utiliser et d'en profiter au mieux, mais nous nous concentrons toujours sur le point noir. Notre vie est un cadeau que nous devons gérer avec amour et précaution et il existe toujours une raison de faire la fête - la nature qui se renouvelle chaque jour, notre famille, nos amis, notre travail, les merveilles que nous découvrons chaque jour ...

Pourtant, nous nous concentrons trop souvent sur les points noirs : les problèmes de santé, la manque d'argent, la relation compliquée avec un membre de notre famille, d'un voisin, d'un ami qui nous déçoit, etc

Les points noirs sont très petits au regard de tout ce qui nous offre la vie, mais ce sont eux qui encombrant notre esprit et qui nous troublent.

Tenez compte des points noirs, mais portez davantage votre attention sur l'ensemble de la feuille blanche et sur l'opportunité de profiter des moments heureux de votre existence et partagez-les avec les autres ».

C'est dans cet esprit que je vous souhaite de porter un regard positif sur votre vie et vous adresse mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2019.

Très cordialement,

vosre maire,

Jean-Jacques JUNDT

Sommaire

Les affaires communales	P 4
Comptes administratifs	P 5
Fêtes des Aînés	P 6
Neige et coups de vents	P 7
Rénovation de l'église, Conseil de Fabrique	P 8
Fêtes du 13 juillet et du 11 novembre	P 12
Fleurissement, décorations	P 14
Nettoyage de printemps - nos amis les bêtes	P 15
Camion bloqué dans la montée du « Wildbari »	P 16
Châtaigneraie	P 17
Divers évènements	P 18
Aire de jeu	P 21
Travaux de voirie	P 22
Les communications modernes (internet, la fibre)	P 24
Histoire du village	P 25
Associations	P 26
Etat Civil	P 28
SMICTOM	P 30
Petite lecture	P 32
Numéros utiles	P 33
Energies renouvelables	P 35
Informations de l'intercommunalité	P 36

Les affaires communales

Heure d'ouverture de la mairie au public

Mardi de 14h à 18h

adresse courriel:

mairie.eckartswiller@wanadoo.fr

Jeudi de 14h à 18h

téléphone :

03.88.91.12.85

Permanence Maire et/ou adjoint :

Mardi et jeudi de 17h à 18h

ou sur rendez-vous en vous adressant au secrétariat.

N'hésitez pas à visiter le site internet de la mairie

www.eckartswiller.fr

Vous y trouverez une multitude d'informations concernant la commune, les manifestations et les liens utiles pour vous renseigner sur les démarches administratives.

La bibliothèque de Saint-Jean-Saverne

La Bibliothèque municipale est située dans l'ancien couvent tout comme l'École municipale.

Les horaires d'ouverture :

Vendredi de 15h 45 à 16 h 45

Vendredi de 18 h à 20 h

Samedi de 14 h à 15 h

Durant les congés scolaires, seule la permanence du vendredi soir est assurée.

Inscription sur les listes électorales

Un nouveau Répertoire Electoral Unique (REU) va être mis en place à compter du 1er janvier 2019. Toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au sixième vendredi précédent le scrutin.

Ainsi, pour les élections européennes il sera possible de s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019.

Les inscriptions effectuées avant ou après le 31 décembre 2018 seront inscrites sur les listes électorales pour tous les scrutins à compter du 11 mars 2019.

A noter : le secrétariat de la mairie sera fermé le 31 décembre 2018.

Elections à venir :

Elections Européennes : le 26 mai 2019

Elections municipales : les 23 et 30 mars 2020

Cartes d'identité et passeports

Les demandes de cartes d'identité (CNI) ou de passeports sont à faire dans les communes dotées d'un appareil de recueil des empreintes digitales.

Les mairies équipées se trouvant à proximité sont :

Saverne, Wasselonne, Brumath, Truchtersheim ...

Il y a lieu de prendre rendez-vous (**attention aux délais**) et de vous munir : d'une photo, de votre acte de naissance, d'une facture récente attestant votre domicile et de votre ancienne CNI.

Compte administratif 2017

Résumé du compte administratif 2017

Dépenses de fonctionnement	175 643,64 €
Recettes de fonctionnement	265 730,88 €
Excédent de fonctionnement	90 087,24 €
Dépenses d'investissement	100 542,44 €
Recettes d'investissement	97 996,58 €
Excédent d'investissement de clôture	- 2 545,86 €
Solde d'investissement reporté n-1	41 715,29 €
Résultat global d'investissement	39 169,43 €

Détail du fonctionnement 2017

Dépenses :

Charges à caractère général	55 575,15 €
Charges de personnel	57 366,55 €
Atténuations de produits	2 220,00 €
Autres charges courantes	56 098,28 €
Charges financières	4 261,66 €
Charges exceptionnelles	122,00 €
Total dépenses de fonctionnement	175 643,64 €

Recettes :

Impôts et taxes	143 036,43 €
Dotations et participations	38 444,48 €
Atténuations de charges	208,00 €
Produits de service du Domaine	17 921,52 €
Produits de gestion courante	62 218,84 €
Produits exceptionnels	3 901,61 €
Total recettes de fonctionnement	265 730,88 €

Détail des investissements

Rénovation éclairage public (luminaires leds)	24 393 € subvention 70 % par ES (CEE)
Remplacement chaudière salle polyvalente	13 665 € subvention 70 % par ES (CEE)
Accessibilité église (début travaux porte)	17 590 € Subvention DETR 40%
Cloche église (électro-tintement)	1 190 €
Débroussailleuse électrique avec accessoires PELLEC	3 588 € subvention 70% Agence Eau
Désherbeur thermique	765 € subvention 70% Agence Eau
Nettoyeur haute pression (moteur thermique)	330 €

CEE ==> Certificat Économie d'Énergie

Fête des aînés 2017

Le 10 décembre, la commune a convié les personnes âgées de plus de 65 ans à la traditionnelle fête des seniors. Une météo hivernale apportant un peu de neige a mis une touche de Noël blanc à l'extérieur et a permis d'apprécier ce moment de rencontre bien au chaud.

Le curé Claude Breesé, les Conseillers Départementaux Michèle Eschlimann et Thierry Carbiener ont répondu à l'invitation de la commune, tout comme une quarantaine de seniors.



Fête des aînés 2018 - Une première !

Après le 14-Juillet et le 11-Novembre, célébrés en commun, les municipalités de Saint-Jean-Saverne et d'Eckartswiller ont décidé de réunir les aînés des deux villages pour une fête également commune.

Le rapprochement des deux communes se poursuivant, il était logique de proposer aux aînés une rencontre commune autour d'une bonne table. La salle des fêtes d'Eckartswiller ayant la bonne taille et un bon équipement technique pour la restauration, c'est donc tout naturellement dans cette commune que l'on s'est retrouvé en nombre ce dimanche 2 décembre.

Les conseillers départementaux Michèle Eschlimann et Thierry Carbiener ont tenu à être présents pour l'apéritif et saluer chaleureusement l'assistance. Jean-Jacques Jundt, maire d'Eckartswiller, a accueilli l'ensemble des participants par des mots de bienvenue fort appréciés. Henri Wolff, maire de Saint-Jean, a insisté dans son intervention, sur la nécessité de la mutualisation des deux communes pour garder des moyens financiers suffisant au bon fonctionnement des collectivités, souvent dans la peine budgétaire par les temps actuels.



créé et interprété par Annie & Yolande



Neige et coups de Vents



La neige a fait son apparition d é b u t décembre avant le passage officiel à l'hiver....
Ci-après une belle couche le 18/12/2017 habillant nos jardins en blanc.



Un fort coup de vent début janvier a fait tomber quelques arbres, le plus gênant ce sont ceux qui sont tombés sur les lignes électriques mettant en tension les poteaux d'alimentation électriques et l'éclairage public en façade de maison.



Invitation des bénévoles par le Conseil de Fabrique

Chaque année, à l'Epiphanie, le Conseil de Fabrique invite tous les bénévoles qui ont oeuvré pour la paroisse.



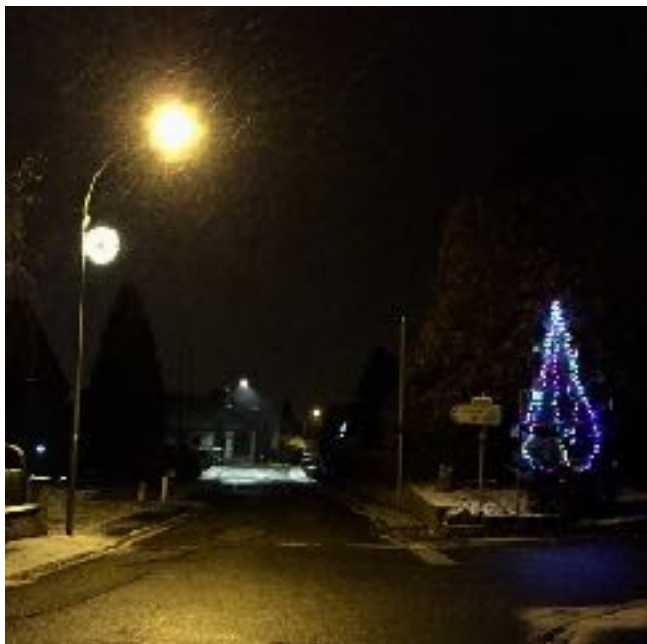
Installation de nouveaux luminaires en LEDS

Une des conditions d'obtention de la subvention CEE (*) de 70% sur le coût de remplacement des anciens luminaires par des luminaires LEDS était de les installer avant le 31 janvier 2018.

Vu la forte demande de ce type d'équipement, l'entreprise « Est Réseaux » a tenu le pari en installant courant janvier les 47 points lumineux malgré les conditions météorologiques hivernales.

La consommation de ce nouvel équipement est de l'ordre de 52 W contre quelques 180 W pour les anciennes ampoules.

(*) CEE : Certificats d'Economie d'Energie financés par Electricité de Strasbourg, dans le cadre du financement TEPCV -Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte - action gérée par « Saverne Plaine & Plateau »



Percement de la porte latérale et rénovation de l'église

L'entreprise Raucher a percé la nouvelle porte d'accessibilité de l'église courant janvier, afin de permettre le démarrage de la rénovation intérieure du bâtiment selon le planning de l'entreprise Oberlé.



Après le démontage de tous les décors de l'église par les bénévoles, sous le contrôle de la présidente du Conseil de Fabrique, un impressionnant échafaudage a été mis en place. En effet, il y avait lieu de nettoyer les murs et le plafond, avant de remettre l'ensemble en peinture.



Le résultat était à la hauteur de l'attente, donnant plus de clarté à l'édifice.



Lors de ces travaux, une infiltration à partir du toit de la sacristie s'est révélée. L'entreprise Apprederise a profité d'une belle journée du mois d'avril pour remplacer quelques ardoises sur le toit. Les dégâts occasionnés à l'intérieur de la sacristie ont été pris en charge par l'assurance AXA du Conseil de Fabrique.



Lors de la mise en place d'un cheminement pour malvoyant il a été décidé de remplacer quelques pavés en grès qui se sont dégradés en raison du salage hivernal. Par la suite, l'ouvrier communal a procédé à l'enlèvement et au nettoyage des anciens joints.

Dans la foulée l'entreprise Esteves a remis à neuf les joints des pavés. Cette opération rend plus sûr et plus agréable l'accès à l'entrée de l'église et du cimetière.

(04/2018)



Un aménagement floral et minéral de la nouvelle entrée a été réalisé par Annie, Yolande et Jonathan.

(04/2018)

Inauguration de la nouvelle porte et des travaux de rénovation

Les paroissiens d'Eckartswiller et ceux des villages environnants se sont retrouvés, le samedi 2 juin à 18 h, pour l'inauguration de la rampe d'accessibilité et la bénédiction des travaux de rénovation de l'église en présence de Mgr Grallet, archevêque émérite, Guy-Dominique Kennel, Sénateur et Thierry Carbiener, Conseiller départemental.

Le Maire, Jean-Jacques Jundt, a repris brièvement les étapes des travaux concernant le percement d'une nouvelle porte latérale et de la création de la rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite en remerciant les entreprises qui ont œuvré à sa réalisation. Il a aussi adressé les remerciements au Sénateur D. Kennel pour la subvention accordée ainsi qu'à l'Etat pour la dotation (DETR) versée. Puis, il a fait part des travaux de rénovation de la peinture intérieure de l'église, chantier suivi par la dynamique équipe du Conseil de Fabrique présidée par Josette Pfeiffer. Il s'en est suivi le coupé de ruban traditionnel.



La messe a été officiée simultanément par Mgr Grallet, Claude Breesé, curé de la Communauté de paroisses et Père Bernard qui a ressorti sa guitare et animé les chants avec enthousiasme. Jean-Claude Linder a su faire vibrer les cœurs avec sa trompette.

Messieurs le Maire, le Sénateur, le Conseiller départemental, Mme la Présidente du Conseil de Fabrique et M. Lerch représentant la Fondation du Patrimoine ont pris successivement la parole. N'était-il pas touchant de voir Mgr Grallet aller s'asseoir dans les bancs de l'assemblée pour écouter attentivement toutes les prises de parole ?

Ensuite, devant l'église, dans une ambiance estivale, le verre de l'amitié a clos cette célébration.

LE CONSEIL DE FABRIQUE

LE CONSEIL DE FABRIQUE

Cette année 2018 a été une année riche en événements ! Le projet de restauration de notre église a été mené à bien : la peinture intérieure de l'église a donné un « coup de jeune » et a mis en valeur le chœur, les autels latéraux et les statues. La porte et la rampe d'accès dédiée aux personnes à mobilité réduite et la porte extérieure de la sacristie ont finalisé ce projet. Merci à Jean-Jacques Jundt, notre maire, qui nous a soutenu moralement et a collaboré fortement dans sa réalisation.

Encore merci aux généreux donateurs, aux bénévoles qui se sont investis dans la phase préparatoire et le nettoyage postérieur aux travaux. Merci également à tous ceux, villageois ou autres personnes des communes environnantes, qui participent aux différentes festivités et qui répondent favorablement à l'appel aux dons, deux fois par an. Ce soutien moral et financier contribue fortement à la réalisation de nos projets.

Hélas, nous avons sincèrement regretté l'annulation de notre traditionnel pot-au-feu en raison d'un grave problème de santé de notre cuisinier attitré, Patrick. Mais ce n'est que partie remise...

Que l'année 2019 prolonge les rencontres des villageois d'Eckartswiller et des environs !

Une pensée positive à Claude Breesé, notre curé, qui a été nommé à Marckolsheim (et non une pensée de tristesse, Claude ne l'aurait pas accepté, lui qui allait toujours de l'avant) et ouvrons nos bras et notre cœur à Père Yves qui prend la succession. Une pensée à Père Bernard qui se dévoue encore et porte sur ses épaules ses 78 ans ! N'oublions pas Jean-Marie Kientz, administrateur pour une année, qui a déjà participé à une réunion du Conseil de Fabrique !



Nos messes dominicales sont toujours accompagnées d'un organiste (pas toujours le même) et de la chorale menée de main de maître par Maurice. Il « tient sa barque », et, reste toujours fidèle et patient afin de satisfaire l'ensemble des fidèles.

Les membres du Conseil de Fabrique vous souhaitent un joyeux Noël, moment de partage, et, une bonne et heureuse année 2019 ! Un 14-Juillet porteur d'avenir (DNA 15/7/18)

Célébration du 13 juillet

Les deux communes limitrophes de Saint-Jean et d'Eckartswiller partagent déjà beaucoup de passé, d'expériences et de projets communs : des relations très anciennes, la forêt indivise, le regroupement pédagogique, la communauté paroissiale, etc. Les deux conseils municipaux ont choisi cette année de franchir une nouvelle étape vers le rapprochement et la collaboration mutuelle en organisant des manifestations communes : fête nationale, 11-Novembre et sans doute fête des aînés.

C'est donc en cette magnifique soirée du 13 juillet sous l'ombre bienvenue des beaux platanes de la salle des fêtes d'Eckartswiller, que Jean-Jacques Jundt et Henri Wolff, les deux maires, ont eu le plaisir d'accueillir plus de 150 personnes venues des deux villages. L'occasion d'évoquer les contours d'une éventuelle fusion des deux communes. Puis, la brioche du 14 juillet, le « Waecke », a été distribuée à chaque enfant des classes maternelles et primaires. L'orchestre « Zornklang » a continué à animer la soirée.



Célébration du centenaire - 11 novembre (DNA 20/11/18)

Le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale a été célébré avec simplicité et solennité en commun par les deux villages de Saint-Jean et d'Eckartswiller. Jean-Jacques Jundt et Henri Wolff, les deux maires, se sont relayés au micro pour remémorer les événements et les resituer dans leur contexte historique, avant de lire la lettre du président de la République.

Les élèves de l'école primaire, sous la houlette des deux institutrices Christine Schaefer et Barbara Pelsy, ont lu des extraits de lettres de poilus avant d'entonner la Marseillaise, soutenus par les chorales des deux paroisses réunies et dirigées par Pascale Lorentz. Et l'assemblée a chanté l'hymne européen.



Histoire d'eau

Avant un été sec, nous avons un printemps plutôt arrosé...

Les eaux pluviales de l'autoroute n'ont plus pu s'écouler, à cause d'un grand morceau de plastique charrié par cette importante masse d'eau. Ce bout de plastique a bouché la grille située devant la buse de la rue de la chapelle, provoquant cet important débordement.
22/1/18



A l'opposé, l'été sec a permis de mettre en évidence une fuite d'eau conséquente sur la conduite alimentant l'aire d'autoroute du côté de Monswiller.

Merci au riverain qui a signalé cette fuite, ce qui a permis une réparation dans la foulée par le service du SDEA.

L'intervention était relativement complexe, car le tuyau d'alimentation d'eau croisait le pipeline de l'OTAN.

Dégâts de la porte d'entrée de la cuisine à la salle polyvalente

Des individus ont tiré des billes de plomb sur la porte en PVC de la salle polyvalente.

Deux billes sont toujours logées dans le panneau en PVC, une autre a malheureusement cassé la vitre. Coût du remplacement 400 € !



Fleurissement & Décoration du village

Depuis trois saisons maintenant, vous avez pu constater que la décoration et le fleurissement de divers lieux de notre village changent régulièrement. Les thèmes s'accordent à la saison en cours et les décors, le choix des fleurs sont le fruit de l'imagination et du travail d'une équipe de bénévoles dynamiques et motivés. Une bonne ambiance amicale y règne et tout le monde se retrouve, en fonction de son temps disponible, dans la salle au-dessus de la mairie. Naturellement, cette action est soutenue et financée par la commune. Vous avez envie d'y participer, de mettre vos dons artistiques au profit de la communauté, de mettre en valeur notre village, de retrouver une équipe dynamique ? Alors n'hésitez pas, prenez contact avec **Annie Kieffer** au 03 88 91 89 07 ou par mail à : michel.annie67@orange.fr

Selon l'expression, cela va sans le dire mais ça va mieux en le disant, de nombreuses réactions positives de personnes, qui apprécient les décors mis en place, sont arrivées en Mairie, elles ont été relayées à l'équipe de bénévoles et leur mettent « du baume au coeur » .



Nettoyage de printemps

Comme tous les ans, l'appel lancé par le Conseil Municipal pour le nettoyage du printemps a été entendu par un grand nombre de personnes. Le 7 avril, les différentes équipes se sont réparties sur les différents secteurs du ban communal, avec malheureusement les mêmes constats : des déchets de toutes sortes suffisantes pour remplir 2 remorques pleines. On espère toujours qu'une prise de conscience se fera un jour pour réduire ces incivilités ...



Mais, malheureusement de nouveaux dépôts sauvages ont été découverts entre autre celui du mois septembre...



Nos amies les bêtes

Tous les ans, nous en reparlons ...

Régulièrement, nous avons des plaintes d'habitants concernant des aboiements, des incompatibilités entre chiens de familles différentes et surtout de déjections canines sur les trottoirs et devant les portes de maisons.

Merci aux maîtres peu scrupuleux de la propreté de la voie publique de mettre dans leur poche un sachet pour ramasser les souvenirs laissés par leur animal préféré.



Camion bloqué dans la montée du « Wildbari » (20/04/2018)

Et un de plus ! Encore un semi-remorque resté coincé sur la RD115 dans la traversée d'Eckartswiller à 13h15.

L'attelage, dont la charge était peut-être mal équilibrée sur la remorque, n'a pas réussi à monter la pente de 17% du « ari ». Les roues du tracteur ont perdu l'adhérence à mi-pente et se sont mises à patiner. En voulant redescendre en marche arrière, le conducteur a mis sa remorque en travers du fait de l'impossibilité de manoeuvrer.

Ne s'exprimant qu'en anglais, le conducteur a demandé à la mairie de l'aider à le sortir de ce mauvais pas. Après plus d'une heure d'attente dans cette mauvaise posture, l'entreprise de dépannage BOUCHÉ de Phalsbourg, spécialisée dans le dépannage des poids lourds, a réussi à treuiller l'ensemble routier au haut de la côte et à dégager la route.

Ce blocage a engendré de nombreux désagréments, route barrée à tous les véhicules, entre autre le bus de ramassage scolaire ne pouvant accéder à l'école d'Eckartswiller.

De nombreux habitants se plaignent à la mairie à cause des nombreux semi-remorques passant par les communes de Saint Jean Saverne et Eckartswiller pour livrer l'entreprise KUHN à Saverne.

La raison du choix de cet itinéraire est bien sûr liée au circuit du GPS que les conducteurs suivent consciencieusement.

A signaler que passés Eckartswiller, les mêmes semi-remorques prennent souvent la rue du Maréchal Foch à Saverne pour se trouver coincés dans la rue Sainte-Barbe à Saverne.

La suggestion faite au Conseil Départemental de flécher, par un panneau spécifique, l'entreprise Kuhn à la sortie de la D716 venant de Steinbourg est restée sans réponse et sans solution à ce jour. Faut-il mettre en place un « arrêté de circulation » interdisant la traversée de poids lourds dans nos communes ?



Explication pédagogique dans les châtaigneraies

M. Claude HOH a proposé, aux particuliers propriétaires d'une parcelle forestière de Saint-Jean-Saverne et d'Eckartswiller une explication sur la gestion de ces parcelles, particulièrement celle des châtaigneraies, dans l'optique de récolter certains arbres ou de réaliser des opérations d'éclaircissement. La commune possédant la parcelle 84 (18 Ha) en section 5 (Kahlenberg) a confié à M. HOH et à l'entreprise COSYLVAL, la récolte de certains arbres selon les règles forestières.



Les particuliers de ce secteur ont été contactés pour savoir s'ils veulent profiter de cette opération d'abattage sur leur parcelle. L'opération est prévue début 2019.

Les promeneurs dans ce secteur de la forêt ont pu constater le marquage des arbres à abattre.



Lors de la dernière assemblée générale de la société de pêche et de loisirs du Val de Champagne, l'idée a été lancée de créer une section d'arboriculture au sein de l'association. Cette activité est fidèle à l'esprit de l'association qui est de préserver le patrimoine local.

Cette activité s'adresse à toute personne cherchant soit

- à acquérir des connaissances dans la taille des arbres
- à approfondir des connaissances déjà acquises.

Peuvent être intéressées, les personnes qui possèdent déjà des arbres ou celles qui souhaitent en planter.

En partenariat avec la commune, il est envisagé de créer un verger sur un terrain communal. De ce fait, les personnes qui ne possèdent pas de terrain pourront également s'adonner à cette activité.

Dans le cadre de cette activité d'arboriculture, outre la pratique de la taille proprement dite, sera dispensé un minimum de connaissances théoriques.

Afin de définir les modalités de réalisation de ce projet, les personnes intéressées pourront se faire connaître en adressant un courriel à l'adresse ci-dessous :

j.freund.arb@outlook.fr

La seule condition pour y participer est d'adhérer à l'association.

Le monument aux morts envahi par un essaim d'abeilles

Un essaim d'abeilles s'est formé sur le monument aux morts le 16 mai. Un apiculteur a réussi à capturer l'essaim pour le mettre dans une ruche.

Un essaim d'abeilles est impressionnant quand il se déplace, mais n'est pas dangereux.



Impressionnante arrivée d'un orage sur Eckartswiller le 30 mai à 21H



Nouvel équipement à la salle polyvalente

Suite au constat que les personnes louant la salle polyvalente souhaitent mettre des tables à l'extérieur, surtout lors de cet été particulièrement sec et chaud, la commune a profité d'une promotion locale, pour acquérir en juillet un ensemble de 10 garnitures.



Travaux SANEF

La SANEF a entrepris d'importants travaux par la mise en place de 3 bassins de confinement et de traitement des eaux pour protéger la ressource en eau, à hauteur du diffuseur n°45 Saverne (ruisseau le Liesgraben et du ruisseau le Lesmattgraben). Lors de cette opération, un percement a été réalisé sous l'autoroute.



Pose d'une antenne à Oberhof

L'Etat a lancé une opération de suppression des zones téléphoniques blanches (pas de réseau). C'est dans ce cadre, que la demande d'inscription du lieu dit Oberhof a été retenue par une instance nationale.

Aussi, c'est l'opérateur FREE qui devra implanter une antenne sur une parcelle que la commune devra acquérir prochainement. Cette opération est planifiée dans les 12 à 24 mois à venir, les frais de mise en oeuvre sont à la charge de l'opérateur. Cet équipement couvrira par ailleurs une partie de la vallée de la Zinsel.



Faits divers

Le 9 octobre, une voiture a arraché le banc public de la rue de la Chapelle. Le véhicule a ensuite été incendié 100 mètres plus loin à côté du hangar situé à côté de l'oratoire du Sacré-Coeur.

Les pompiers ont éteint le feu avant qu'il ne se propage au bâtiment. Une enquête de gendarmerie a été ouverte. Le banc sera remis en place au printemps 2019.



Du nouveau pour l'aire de jeu :

Notre aire de jeux, qui fait et a fait le bonheur de plusieurs générations d'enfants, arrive tout doucement à bout de souffle après plusieurs décennies de fonctionnement ! En effet, c'est dans les années 1998 qu'elle a été construite sous la mandature d'Arsène



Joseph, alors maire du village.

Ces installations, soumises à un contrôle annuel, avaient de nombreuses remarques concernant la sécurité et le respect des normes actuelles. Au vu des travaux à réaliser pour répondre à ces nouvelles normes et aux réparations répétitives, le Conseil Municipal, à

l'unanimité, a voté pour un renouvellement d'une partie des équipements. Malgré la charge financière conséquente, de l'ordre de 15 000€, nous mettons en place une tyrolienne et un STADIUM 2 Tours qui fera la joie des enfants de 3-12 ans ! Ces travaux, pour une partie, réalisés par l'ouvrier communal, les adjoints et le maire ont nécessité de nombreuses heures de travail.

Mise en service au début du printemps prochain.... pour la joie de tous nos enfants et des... parents à qui nous demandons une surveillance active de leurs enfants sur ces nouveaux agrès et de faire respecter cette aire de jeux rénovée !



Un nouveau banc ? Non, restauration de l'ancien banc par notre ouvrier communal !



Et rappel pour la sécurité et la santé de nos enfants :



Travaux de voirie réalisés en 2018

Vous avez pu constater que certaines rues ou voies communales sont en mauvais états. Devant ce constat, il devenait urgent d'entreprendre des travaux de restauration.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a donc décidé d'entreprendre ces travaux et d'y rajouter des mises aux normes et de faire une étude sur la sécurité, le stationnement et le cheminement des piétons qui, dans certains passages, sont en danger. Nous devons prendre en compte le danger que représentent les passages, de plus en plus nombreux, de poids lourds et semi-remorques.

Malgré des budgets très serrés et la baisse importante des dotations de l'Etat qui nous touche sérieusement, nous avons pu démarrer les travaux. Cela représente un investissement de 108.900 €. Dans le cadre des Contrats de Territoire (2016-2020), le Conseil Départemental nous octroie une subvention de 35000 € qui était à utiliser pour cet unique projet- Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).

Où se situent ces travaux ?

- La rue du Mal Leclerc a été prolongée et aménagée jusqu'à la dernière maison, avec la pose de caniveaux et d'avaloirs pour capter l'eau venant de la forêt.
- Une partie de la rue de Bonne Fontaine, dans sa partie descendante a été rabotée et recouverte d'un tapis d'enrobés.
- La route communale des Chapelles, à partir de l'autoroute et jusqu'à la route d'Otterstahl, a été goudronnée et gravillonnée.
- Le chemin communal entre les deux chapelles et la salle Polyvalente a été rabotée et recouverte d'un tapis d'enrobés.
- Une partie de la route communale dite d'Heyenberg a été rabotée et recouverte d'un tapis d'enrobé et sur une autre partie gravillonnée.
- Lotissement « les taillis » :
 - pose de bordures de trottoirs
 - . réfection des enrobés pour les 2 accès

. afin de répondre à la demande pressante de la commune de Monswiller pour capter les eaux de ruissellement descendant de la route menant aux taillis et à l'aire d'autoroute, la pose d'un caniveau transversal et d'une nouvelle conduite le reliant vers le « Michel Bach » a été réalisé par la commune de Monswiller lors du chantier de la rue Firth. Ces travaux sont financés conjointement par les 2 communes et le syndicat d'assainissement.



gravillonnage rue de la chapelle



Rue Gal Leclerc

La sécurité :

- Mise en place d'un ralentisseur au début du Wildbari (côte du cimetière) afin de faire ralentir les véhicules en provenance de St Jean-Saverne qui prennent de la vitesse pour monter cette côte.
- Etude sur le stationnement avec un nouveau marquage au sol et création de nouveaux emplacements.
- Dans la partie étroite du village, à partir de la rue de Monswiller, création d'un cheminement piéton sécurisé et suppression de stationnement.
- Pour compenser cette suppression, la commune a racheté la maison dite Philippi rue du Mal Leclerc qui sera démolie ; la place libérée sera transformée en parking.
- Certains travaux se poursuivront en 2019



Suite à l'accident de personne au bas de la côte « du Wildbari », il a été décidé de mettre en place un « Coussin Berlinoise » et une écluse, afin de sécuriser le carrefour et les maisons environnantes.



au Lotissement les taillis



Communiquons par des moyens modernes :



La municipalité est très attachée à ce que l'information circule facilement et rapidement entre nous ! Actuellement, vous avez pu le constater, nous utilisons le support papier et la voie de presse pour vous transmettre des informations concernant des activités, des cérémonies et des projets en cours. Sans supprimer ces moyens de communication, nous pensons qu'il est nécessaire de moderniser la circulation de l'information. A cette fin, nous avons besoin de vos adresses mail de courrier électronique.

Communiquez-nous vos adresses mail familiale ou privée : soit en passant à la mairie ou par mail à : mairie.eckartswiller@wanadoo.fr

Cela nous permettra d'envoyer aux habitants du village, par ce moyen, toutes les informations que vous devriez connaître.

Bien sûr, ces adresses resteront strictement privées et confidentielles et ne seront communiquées à aucun tiers.

#MaCommuneJyTiens

La commune d'Eckartswiller s'affiche aux côtés de l'Association des Maires de France. La commune s'associe à l'[Association des Maires de France](#) et relaie la campagne de communication **#MaCommuneJyTiens** afin de rappeler que les communes sont des acteurs irremplaçables dans le quotidien des citoyens.

Lancée dans le cadre du 101e Congrès des maires, cette large campagne de communication des Maires de France menée à la manière d'une saga, mobilise l'opinion sur le rôle et actions quotidiennes des Maires dans la gestion des communes. Elle vise également à inciter les citoyens à soutenir l'indispensable échelon démocratique communal.

Découvrez tous les visuels !

<https://www.amf.asso.fr/m/sous-domaines/MaCommuneJyTiens.amf.asso.fr/>

#OnleFait

#CollTerr

Soutenez l'action :

<https://www.amf.asso.fr/m/sous-domaines/MaCommuneJyTiens.amf.asso.fr/soutien.php>

Déploiement de la fibre optique

Vous avez pu constater que des câbles de fibres optiques sont en attente dans différents endroits de la commune. En effet, les travaux de déploiement sont en cours. Dans un premier temps la fibre est déployée sur l'ensemble de la voirie, soit en aérien soit en sous-terrain, suivant les buses disponibles.

Une réunion publique devrait être organisée pour présenter les modalités pratiques de raccordement de chaque foyer, les avantages de la fibre optique et les offres de commercialisation. Nous ne disposons pas encore d'un calendrier précis pour ces actions, mais le déploiement pourrait se faire au cours du 2 semestre 2019.

Informations sur le site : www.rosace-fibre.fr

Histoire de notre village...

Voici un extrait d'un recueil écrit par Léon Bachmeyer intitulé « Chronique et histoire d'Eckartswiller ». Ce document écrit en gothique allemand est en cours de traduction.

BACHMEYER Léon (Antoine Joseph)

Professeur et archiviste, (C) (★ Saverne 18.4.1887 † Saverne 1.3.1955).

Epousa une Marie Muller d'Eckartswiller

En voici un extrait :

10 Les armoiries d'Eckartsweiler.

Eckartsweiler présente d'après « l'Armorial de la Généralité d'Alsace (1861 p. 56) », dans ses armoiries, l'apôtre et Saint-patron de l'église, Saint-Barthélemy avec un couteau à la main droite, or sur fond bleu.

Ensuite, Ludwig Schoenhaupt dessina dans ses "Blasons des Communautés d'Alsace" (Strasbourg, els. Druckerei, 1900) sur la planche 82 d'Eckartsweiler, une armoirie montrant une demi-lune argentée et trois étoiles dorées sur fond rouge.

Pour Zittersheim et Sparsbach, il représenta (planche 72) le même blason. Apparemment, l'auteur de l'écusson d'Eckartsweiler a confondu avec Erckartsweiler, situé près des deux villages susmentionnés du canton de Lützelstein (La Petite-Pierre). Erckartsweiler, Zittersheim et Sparsbach appartenaient auparavant à la règle « leiningischen d'Oberbronn » et possédaient d'après l'armoirie (p.193) un blason commun.

7. Le lavoir

Un peu plus bas que le Champagnermühle (Moulin de Champagne), sur la rive gauche du Michelsbach, se trouve une source bien formée qui a servi de lavoir à la communauté d'Eckartsweiler (DB24) pendant des siècles. En 1760, le maire Joseph Dürrmann fit entièrement rénover le lavoir du Michelbach, à la fois par les maçons et les menuisiers. Le coût a été en grande partie payé par la forêt. "(EB) Ce lavoir a été réparé pendant plusieurs siècles (RP du 29 juin 1825 et du 27 février 1831). La décision du conseil municipal du 2 février 1835, de construire un nouveau lavoir, ne fut exécutée qu'en 1861 selon les plans de l'architecte du district. La reconstruction a coûté 5400 frs. Le nouveau lavoir porte l'inscription: "Lavoir public Eckartswiller 1861".

Le toit n'était pas conforme à la proposition initiale, en ardoise, mais recouvert de zinc. La tôle de zinc, qui présentait des fuites en raison d'une humidité persistante, a récemment été remplacée par des tuiles de couleur rouge-jaune.



Vue partielle du village et de l'église avec son clocher original. La flèche ayant été rajoutée plus tard

ASSOCIATION DE PÊCHE ET DE LOISIRS DU VAL DE CHAMPAGNE.

Comme tous les ans, la pêche du 14 juillet, ouverte à tous les habitants du village a été un succès et a permis aux participants de passer un agréable moment de convivialité au bord de l'étang.

L'entretien régulier du site est réalisé par des membres de l'association.

En 2018, la rangée de sapins en amont de l'étang a dû être éclaircie. Les pointes des sapins ont été préservées et serviront pour les décorations de Noël de la commune.



La recette de la vente du bois servira en partie à acquérir un nouveau groupe électrogène, l'ancien groupe électrogène étant hors d'usage.

L'association compte un effectif d'une cinquantaine de membres et souhaite vivement accueillir de nouveaux adhérents. Pour les personnes intéressées, veuillez prendre contact avec le Président : M. Maurice BIGNET.

L'ensemble des membres de l'association, vous souhaitent
Une bonne et heureuse année 2019.

Activités sportives dans la commune :

Horaires des cours :

- Lundi : 19h15 à 20h15 cours de gym « forme » (échauffement, renforcement musculaire, abdo -fessiers)
- Jeudi : 19h à 20h30 cours multi activités (Zumba, step, abdo, renforcement musculaire)

Le club compte une quarantaine de participants, des places sont encore disponibles.

Pour tous renseignements, veuillez-vous adresser au 03 88 91 81 67



Une bourse aux vêtements et jouets à Eckartswiller pour tous les âges

Le 4 novembre, les familles sont venues nombreuses à la bourse aux vêtements et jouets organisée par l'association des parents d'élèves du RPI Eckartswiller, Ernolsheim-lès-Saverne et Saint-Jean-Saverne.

La petite salle polyvalente d'Eckartswiller s'est transformée en une grande bourse aux vêtements d'enfants et aux jouets. Près de 45 tables étaient occupées par autant d'exposants, des particuliers originaires de toute la région. « Nous avons dû refuser du monde », note la présidente de l'APEEJE (association



des parents d'élèves du RPI Eckartswiller, Ernolsheim-lès-Saverne et Saint-Jean-Saverne) Sabrina Schmitt qui se réjouit du succès de la manifestation.

Cette deuxième bourse - la première en mars avait déjà remporté le succès malgré une journée neigeuse - a également trouvé son public. « Certaines communes n'ont pas pu organiser des bourses faute de bénévoles », souligne la présidente. Celles qui se maintiennent sont donc davantage fréquentées. Hier dimanche, il s'en tenait deux autres, à Ingwiller et à Marmoutier. « Les familles font le tour en une journée si elles n'ont pas tout trouvé dans un seul lieu », remarque encore Sabrina Schmitt.

L'amicale des Sapeurs Pompiers

L'amicale des sapeurs pompiers du Centre de Secours Principale de Saverne, remercie la population d'Eckartswiller pour le bon accueil ainsi que leur générosité, à l'occasion de la vente des calendriers 2019.

La nouvelle échelle pivotante automatique de 32m acquise en 2018 (EPA). ==>



Tartes flambées du Conseil de Fabrique

Comme lors des années passées, les soirées tartes flambées organisées par le Conseil de Fabrique, avec l'aide de nombreuses «petites mains», ont fait le plein.

En effet, vue le nombre de personnes venues déguster ce plat typique lors des 15e et 16e éditions de 2018, il semble que cette soirée de rencontre soit largement attendue et appréciée.

**En 2019, les dates à retenir :
les samedis 16 mars et 14 septembre.**



Naissances

Lyzine Lucie Apolline SEGUIN LIVET
Louis Jean Dieudonné QUIRING
Emma Nicole Geneviève HOLTZ
Jeanne WALTHER
Titouan Charlie XICOLA
Mélina Marie Stéphanie GASSER
Théo Sébastien FROHN
Charly Jean-François BRILLANT

le 16 décembre 2017
le 24 décembre 2017
le 06 février 2018
le 18 avril 2018
le 08 août 2018
le 04 septembre 2018
le 10 septembre 2018
le 1^{er} octobre 2018



Mariages

Mme Julie Emilie LEMAITRE et M. Romain Jean Jacques XICOLA le 28 avril 2018
Mme Maïté MINOT et M. Christophe Maximilien SIFFERT le 05 juillet 2018
Mme Anne Laure JUNDT et M. Jérôme Armand KNECHT le 25 août 2018



Décès

Robert Charles Antoine SIMON
Anne-Marie Madeleine KUNTZNER
Marie Louise ZIMMER épouse GEBAUER
Robert BRONNER
Liliane Etienne PIERRE épouse DOERR
Joseph KARLESKIND

le 17 janvier 2018
le 08 mars 2018
le 22 juin 2018
le 21 août 2018
le 31 octobre 2018
le 7 décembre 2018



PACS

Mme Marjorie Hélène LACK et M. Guillaume Georges Jean SCHNEIDER le 17 mai 2018
Mme Sandrine Marie Lucie Isabelle HAUSSER et M. Mike BISSINGER le 03 août 2018

BAPTEME REPUBLICAIN

Lyzine Lucie Apolline SEGUIN LIVET le 21 juillet 2018

Grands anniversaires:

80 ans :

Mme Monique HUY 21 janvier 1938

M. Roger ZIMMERMANN 22 juillet 1938

M. Robert MENG 4 novembre 1938

85 ans

M. Jean KUNTZNER 26 juillet 1933

M. Claude OTT 14 septembre 1933

L'Interdiction des pesticides

Depuis début 2017, l'utilisation des pesticides a été interdite aux collectivités. Une alternative au désherbage chimique est le désherbage mécanique, c'est dans ce cadre que la commune a acquis un outil multifonctions de marque PELLENC. Il est composé d'une binette, d'une débroussailleuse à fil et d'un système « city cut » (2 disques tournant en sens contraire) - ce qui évite toute projection de cailloux ou de matières. L'ensemble de ces éléments est équipé de moteurs électriques alimentés par une batterie Lithium d'une autonomie de 6 heures.

Marc a été séduit par cet équipement pour le désherbage du cimetière, des allées de l'aire de jeu ; en plus d'être silencieux, cet outil est économique et écologique.

Cet ensemble PELLENC a été complété par un désherbeur thermique (au gaz). La méthode de désherbage thermique est cependant plus contraignante, car elle nécessite des passages fréquents et se révèle plus coûteuse en temps et en bouteille de gaz, et de plus, est moins bonne en bilan carbone...

Ces éléments d'un coût de 4000 € ont été financés par « l'Agence de l'Eau » à hauteur de 70%, à la suite d'un dossier « zéro-phyto » réalisé et déposé par la Mairie auprès de l'Agence de l'Eau.



Malgré ces outils, le travail manuel reste important. Il y a aussi lieu de rappeler aux concessionnaires qu'ils ont obligation de nettoyer et d'entretenir les allées autour de leur sépulture, afin de donner un aspect accueillant à l'ensemble de personnes venant se recueillir au cimetière (*).

(*) Le mot cimetière, dont l'étymologie remonte au bas-latin *cimiterium* lui-même issu du latin classique *coemeterium*, ce mot venant du grec ancien, *koimêtêrion* (« lieu pour dormir, dortoir »)

SMICTOM

Le SMICTOM, a distribué gratuitement des « Bio Seaux » avec des sachets bio dégradables, les personnes absentes lors de cette distribution, peuvent en récupérer à la mairie aux heures de permanence.

(Mardi et jeudi entre 14h et 18h)

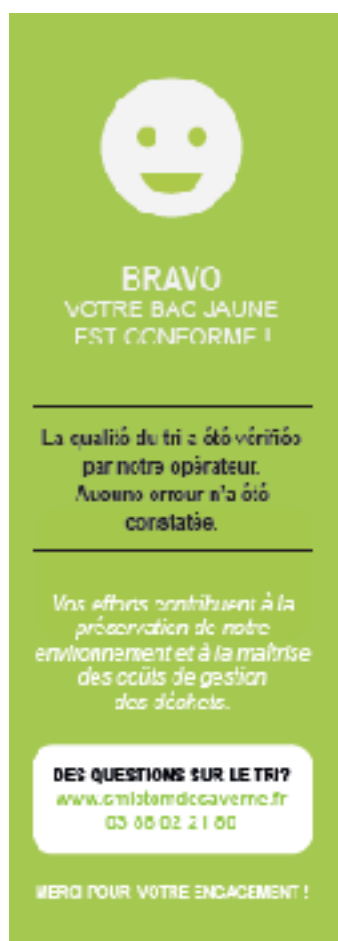


Tri des déchets : intensifions nos efforts !

Le Smictom de la région de Saverne teste actuellement de nouveaux supports pour le contrôle des bacs de tri. Un support rouge pour les contenus non conformes, un support orange pour les erreurs isolées et un support vert pour encourager les bons trieurs.

Les erreurs de tri demeurent une préoccupation pour le Smictom. Elles ont augmenté en 2016 et 2017 successivement, nous plaçant en 2017 au dernier rang des 7 syndicats de collecte du SMITOM de Haguenau-Saverne (qui gère le traitement de nos déchets). Le Smictom a par conséquent été contraint d'intensifier les contrôles de bacs.

Nos ambassadeurs du tri se tiennent à votre disposition pour vous conseiller en matière de tri et de compostage. Vous pouvez les contacter au 03 88 02 21 80 ou par mail à smictom@smictomdesaverne.fr.



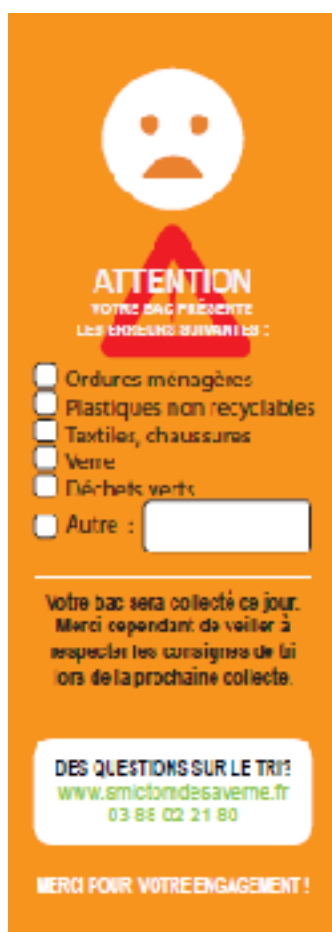
BRAVO
VOTRE BAC JAUNE
EST CONFORME !

La qualité du tri a été vérifiée
par notre opérateur.
Aucune erreur n'a été
constatée.

Vos efforts contribuent à la
préservation de notre
environnement et à la maîtrise
des coûts de gestion
des déchets.

DES QUESTIONS SUR LE TRI ?
www.smictomdesaverne.fr
03 88 02 21 80

MERCI POUR VOTRE ENGAGEMENT !



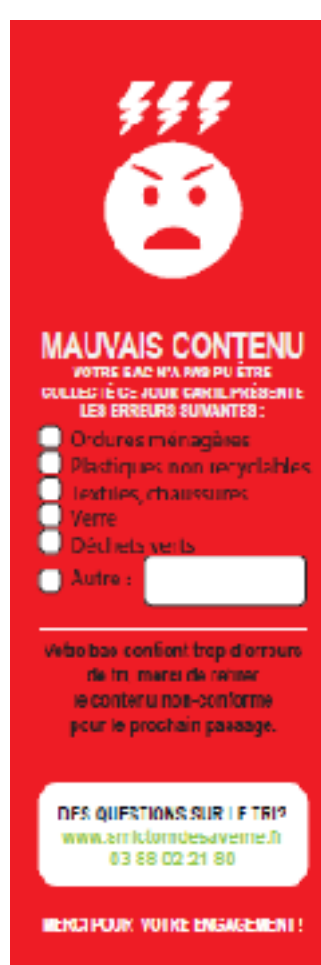
ATTENTION
VOTRE BAC PRESENTE
LES ERREURS SUIVANTES :

- ☐ Ordures ménagères
- ☐ Plastiques non recyclables
- ☐ Textiles, chaussures
- ☐ Verre
- ☐ Déchets verts
- ☐ Autre :

Votre bac sera collecté ce jour.
Merci cependant de veiller à
respecter les consignes de tri
à l'ora de la prochaine collecte.

DES QUESTIONS SUR LE TRI ?
www.smictomdesaverne.fr
03 88 02 21 80

MERCI POUR VOTRE ENGAGEMENT !



MAUVAIS CONTENU
VOTRE BAC N'A PAS PU ETRE
COLLECTÉ CE JOUR CAR IL PRESENTE
LES ERREURS SUIVANTES :

- ☐ Ordures ménagères
- ☐ Plastiques non recyclables
- ☐ Textiles, chaussures
- ☐ Verre
- ☐ Déchets verts
- ☐ Autre :

Votre bac contient trop d'erreurs
de tri, merci de ramasser
le contenu non-conforme
pour le prochain passage.

DES QUESTIONS SUR LE TRI ?
www.smictomdesaverne.fr
03 88 02 21 80

MERCI POUR VOTRE ENGAGEMENT !

Déchetterie NOS HORAIRES : (en hiver)

lundi :	8h-12h et 13h30-17h00	jeudi :	8h-12h et 13h30-17h00
mardi :	8h-12h et 13h30-16h	vendredi :	8h-12h et 13h30-17h00
mercredi :	8h-12h		

Pour y accéder, n'oubliez pas de vous munir de votre badge

Trier

LE BAC JAUNE



LE CONTENEUR VERRE



LE BAC ORANGE



LES DECHETERIES



POTACHE ? POTAGE ?

Un petit rappel de votre enfance... le potache ! et la recherche de son étymologie...

Belle époque où le potache, bien jeune, était assimilé à un pensionnaire, un interne, comme l'on disait... Puis, on perçoit bien que le potache ne se limite plus à l'interne, il est celui qui passe un examen, le baccalauréat par exemple. Enfin, être potache, c'est aussi témoigner d'un état d'esprit qui peut être durable (*il est resté potache pour ses trente ans*).

L'interne... son chapeau et son potage

Revenons vers 1840... c'est à cette époque qu'est attesté pour la première fois le « potache » assimilé à un élève interne. Quelle origine lui donner ? Pour quelques étymologistes, il ne fait aucun doute qu'il y a une référence au « pot-à-chien », déformé et abrégé, le pot-à-chien désignant un haut chapeau rond, de soie, porté par les pensionnaires. On évoque également que le « potachien » a bel et bien correspondu dans les années 1830 à tout élève d'un lycée ou d'un collège de province.

Plus sympathique reste la mention du « potage » et du « potagiste ». Le potagiste, assimilé au demi-pensionnaire, était ainsi appelé parce qu'il bénéficiait du potage de midi. Par assimilation au « collégien », il aurait alors été appelé « potagien », plaisamment déformé en « potachien », puis abrégé en « potache ». Voilà qui sonne plus juste. Au reste, Pierre Giraud, suggérera que sur le modèle de « copain », celui qui partage le pain, le « potache » serait celui qui partage « le pot ». Tout comme la « gamelle » était au départ l'écuelle commune où les soldats plongeaient à tout rôle leur cuillère.

Potache qui grimace, potache qui rit

Georges Bernanos évoque le visage « du potache pauvre que personne n'attend au parler » Le souvenir des austères pensionnats est assurément encore tout proche. Aussi préfère-t-on de loin l'évocation de Marcel Proust, pour qui le mot « potache » fait écho à la gaieté et à l'insouciance de la jeunesse.

Professeur potache

A dire vrai, un professeur ne se sent-il pas toujours un peu potache ? Certes, nous ne sommes plus dans la situation du « potache qui se dépêche de revoir son programme à trois jours du bachot, cependant qui d'entre nous n'a pas révisé au dernier moment un cours à donner pas encore totalement prêt.

Extrait d'un article écrit par Jean Pruvost, professeur à l'Université de Cergy-Pontoise

La Clause du grand-père.

En droit, une clause d'antériorité, ou disposition maintenant les droits acquis, est une disposition légale permettant que, lors de l'adoption d'une nouvelle loi, les conditions de l'ancienne loi puissent s'appliquer à ceux qui en bénéficiaient déjà.

L'expression américaine pour décrire ces dispositions est « GRANDFATHER CLAUSE », littéralement « La clause de grand-père ».

Cette clause du grand-père s'applique également dans la vie de tous les jours.

Dans notre société actuelle une partie des personnes devient de plus en plus exigeante et ne respecte plus l'état d'esprit de cette clause.

Ainsi dans certaines communes, on vient habiter à côté de l'église, et ensuite, c'est le bruit des cloches qui dérangeant. Ailleurs on construit une maison neuve à côté d'un habitant élevant des Gallinacés depuis plus de 10 ans, et ensuite, on vient se plaindre à la mairie parce que le coq du voisin chante !

De même, il n'est pas possible de faire cesser brutalement une activité économique en place depuis plusieurs années au risque de la fermeture définitive de cette entreprise, dans le seul but de satisfaire les locataires d'un immeuble construit récemment. Tout peut se régler par la négociation.

Pour vivre en harmonie dans notre société il est nécessaire de tenir compte des contraintes et des modes de vie des uns et des autres ; il est donc indispensable quand on décide d'habiter ou d'investir à un endroit de prendre en compte l'environnement existant.

RENSEIGNEMENTS UTILES

GENDARMERIE/Police	17
POMPIERS	18
SMUR (Service Mobile Urgence)	15
GAZ urgence 24/24h	0810 433 068
ELECTRICITE de Strasbourg	03 88 18 74 00
EAU et ASSAINISSEMENT urgence	03 88 19 97 09

SERVICES PUBLICS

MAIRIE Eckartswiller Téléphone FAX	73, rue Principale	03.88.91.12.85 03.88.91.89.51
ECOLES	71 rue Principale ECKARTSWILLER 30 rue de l'Eglise ST JEAN SAVERNE 93 rue Principale ERNOLSHEIM/SAV	03.88.71.24.54 03.88.71.22.03 03.88.70.05.89
ONF Maison forestière Eckarswiller	Rue de Bonne-Fontaine	03.88.91.15.82
Communauté de Communes de la Région de Saverne	12, rue du Zornhoff SAVERNE	03.88.71.12.29
COMETTE	Transport collectif à la demande	03.88.71.78.82
DECHETTERIE	6, rue Gustave Goldenberg SAVERNE N° vert :	08.00.39.92.64
Syndicats intercommunaux (SMICTOM, Eau, Assainissement..)	10, rue zornhof SAVERNE	03.88.02.21.80
HOTEL DES IMPOTS	11, rue Ste. Marie SAVERNE	03.88.03.12.50
TRESORERIE PRINCIPALE	11, rue Ste. Marie SAVERNE	03.88.01.86.50
TRIBUNAUX	7, rue du Tribunal SAVERNE	03.88.71.61.51
ASSISTANTE SOCIALE (Conseil Général - Unité Territoriale d'action médico-sociale de Saverne)	39, rue de Dettwiller SAVERNE	03.69.33.20.00
SNCF voyageurs Trafic- Horaires - Billet - Service	Gare de SAVERNE	36.35
L'OCEANIDE	10, rue du Centre Nautique SAVERNE	03.88.02.52.80

POMPIERS	Centre de secours SAVERNE	03.88.91.27.22
GENDARMERIE	29a, Rue St. Nicolas SAVERNE	03.88.91.19.12
CENTRE HOSPITALIER	19, rue de la Côte - SAVERNE	03.88.71.67.67

ELECTRICITE DE STRASBOURG accueil	26, Bd. du Président Wilson STRASBOURG	03 88 20 60 20
EAU et ASSAINISSEMENT accueil	5, rue de l'Artisanat SAVERNE	03 88 71 60 70
EDF-GDF accueil		09 69 324 324
PRESBYTERE catholique	2, rue du Presbytère STEINBOURG	03.88.91.14.34
PRESBYTERE protestant	20 rue de la Girafe MONSWILLER	03 88 91 22 54

(S')Investir dans les énergies renouvelables !

« Centrales Villageoises du Pays de Saverne » est une société créée et gérée par des citoyens bénévoles qui a pour but produire des énergies renouvelables sur notre territoire.

A ce jour, nous avons installé quatre centrales photovoltaïques: sur la Mairie de Thal-Marmoutier, l'école du Bouc d'or à Saverne, l'école primaire de Dossenheim et le club-house du Football Club Saverne.

Nous avons déjà identifié les prochaines toitures pour accueillir de nouveaux panneaux, c'est de fonds dont nous avons besoin pour mener à bien tous ces chantiers.

Vous aussi, participez au développement des Centrales Villageoises en souscrivant une ou plusieurs action(s) à 100 € et devenez acteur de la transition énergétique sur votre territoire. Tous les investissements sont les bienvenus, même les plus petits !

Avec les « Centrales Villageoises du Pays de Saverne », placer vos économies prendra désormais du sens : vous contribuerez à la production durable et locale d'énergies renouvelables tout en bénéficiant d'un rendement équivalent au livret A pendant 20 ans.

Pour toute question et complément d'information, contactez-nous

Par email à l'adresse paysdesaverne@centralesvillageoises.fr

Consultez le site www.centralesvillageoises.paysdesaverne.fr

La transition énergétique de notre territoire a besoin de vous !

Pour développer les énergies renouvelables sur le territoire de Saverne, je soutiens les Centrales Villageoises du Pays de Saverne !



Photo Centrales Villageoises du Pays de Saverne

Installation Mairie-Ecole de Thal-Marmoutier

Périscolaire et petite enfance : de nouveaux équipements en perspective

À Otterswiller



Afin d'améliorer la qualité d'accueil en périscolaire, la communauté de communes contribue au projet de groupe scolaire porté par la mairie. Elle prendra en charge la construction d'une structure ayant une capacité d'accueil de 80 places, dans la cadre de sa compétence Enfance. Cette structure qui est en construction a fait l'objet d'une collaboration étroite avec la commune qui avait la volonté de créer une nouvelle école, sur un seul site. Les deux collectivités ont lancé un concours d'architectes pour valider un projet global. Les marchés sont maintenant suivis par la commune dans le cadre d'une délégation de maîtrise d'ouvrage. Cette opération permettra de quitter la salle polyvalente pour des Accueils de Loisirs Sans Hébergement dans un site dédié et adapté aux enfants. Le taux de subvention pour cet investissement est de 40 %, les coûts de fonctionnement du service évolueront en fonction des demandes car la capacité d'accueil est aujourd'hui de 55 enfants alors que le nouvel équipement permet d'accueillir jusqu'à 80 enfants.

Coût total de l'opération HT: **4 846 855 €**

Part CCPS: **1 723 915 €**

Montant des subventions CCPS: **769 600 €**

Capacité d'accueil: **80 places**

Nouveau site Internet

La COMCOM va mettre en service un nouveau site institutionnel INTERNET à compter du 24 décembre 2018, il sera accessible depuis l'adresse www.paysdesaverne.fr L'ancienne adresse www.cc-saverne.fr restera active et renverra vers le nouveau site.



Ce dossier n'en est qu'à ses prémices car une étude vient d'être confiée à un programmiste. Il a pour mission d'évaluer les besoins tant scolaires que périscolaires au niveau du SIVOS du Sternenberg, constitué de 11 communes, et de les décliner en projet immobilier. Il est prévu de maintenir deux écoles (celle de Westhouse – Marmoutier et celle de Saessolsheim) sur les sept actuelles. La création d'un groupe scolaire intercommunal, avec un service périscolaire, remplacera donc les écoles fermées.

Ce regroupement est prévu à Lupstein, sur un terrain mis à disposition par la commune où la construction des équipements est prévue. Le groupe scolaire qui prévoit la réalisation de 10 classes sera porté par le SIVOS du Sternenberg tandis que la Communauté de Communes aura en charge les locaux périscolaires et assurera la maîtrise d'ouvrage pour les deux projets. Le nombre de places en ALSH est estimé à 120, ce qui en ferait la structure la plus importante du territoire car elle s'inscrit dans une logique de maillage des villages voisins.

À Marmoutier



Un équipement complet sous forme de « Maison de l'Enfance » est en cours d'achèvement, il s'agit de la 3^{ème} structure de ce type sur le territoire de la CC (après Dettwiller et Saverne). La priorité est donnée à la petite enfance, avec une capacité d'accueil de 40 berceaux, le périscolaire ne comprend que 25 places car celles-ci complètent les 100 places déjà existantes dans la structure dédiée aux ALSH.

Situé à proximité des écoles primaires, dans le secteur du « mur blanc », la commune disposera d'un véritable pôle enfance car le bâtiment abritera également les agents de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) ainsi qu'un Relais Assistantes Maternelles (RAM). L'investissement bénéficie de plus de 50 % de subvention.

Coût d'opération HT : **2 660 079 €**

Montant des subventions : **1356 869 €**

Capacité d'accueil:

- 40 berceaux
- RAM
- 25 places périscolaires maternelles
- Mutualisation des locaux avec la PMI

Renouvellement de l'offre économique



La zone d'Activité de l'Aérodrome de Steinbourg est en chantier, la viabilisation des terrains devrait être achevée au printemps prochain. L'objectif est de permettre aux entreprises artisanales, aux PME et PMI de se développer sur le territoire, dans une logique de complémentarité à la ZAC du Martelberg. Celle-ci a vocation à accueillir des entreprises plus importantes, de niveau départemental, et connaît une commercialisation rapide ces dernières années.

Avec 5,66 hectares de surface cessible (hors voiries) une quinzaine de lots d'environ 30 ares seront donc proposés à Steinbourg, à proximité de l'aérodrome. Le site bénéficie d'une localisation très favorable car proche de l'autoroute et des connexions au réseau secondaire (D83, D421 D1004), en étant à l'extérieur des espaces urbanisés. L'opération se concrétise alors que les terrains d'activités disponibles sont désormais rares, dans un contexte où la maîtrise foncière est devenue complexe et longue.



Un nouveau siège pour la collectivité 2020

La CC a quitté le 10 rue des Murs à Saverne où elle était à l'étroit pour emménager au 12 rue du Zornhoff en 2014. Son but était alors de « rester en location » le moins longtemps possible, soit le temps nécessaire à construire ses locaux. Depuis différents scénarios et projets ont été étudiés, pour ne retenir que le plus simple et le plus économique : celui d'une installation à la Maison de l'Emploi et de la Formation, 16 rue du Zornhoff. En effet, la CC est propriétaire de ce bâtiment qu'elle a modernisé en 2010 et qui peut aujourd'hui, moyennant le déplacement de certains locataires, accueillir son administration. Des travaux de réagencement seront effectués dans les prochaines semaines, pour un budget contenu, correspondant à quelques annuités de location. C'est ainsi qu'au mois de mars prochain la CC déménagera au bout de la rue, comme cela était déjà envisagé il y a plus de 10 ans !

Du nouveau à l'Océanide



Après un été ayant connu une forte fréquentation avec 51 694 entrées durant juillet et août, l'Océanide a fait sa rentrée avec son lot de nouveautés. Les horaires d'ouverture au public ont été étendus à tous les après-midis de la semaine, grâce à la mise en place d'un partage des bassins avec le public scolaire. Les amateurs d'Aquabike seront également ravis d'apprendre qu'il y a désormais quatre cours collectifs supplémentaires par semaine.

En septembre, en plus des travaux de rénovation de ses bassins, l'Océanide a lancé un important chantier afin de s'équiper de nouvelles centrales de traitement de l'air (CTA), dans le cadre d'un marché global de performance énergétique attribué à ES Energie. Le but de l'opération est d'optimiser le fonctionnement des moteurs de filtration. L'objectif est d'atteindre un gain



énergétique et une réduction des coûts de 15 à 20 % (potentiellement 50 000 € de moins sur les factures) et bien entendu, pour tous les usagers, une amélioration de la qualité de l'air.

Ci-dessus : la mise en place des centrales de traitement de l'air.

Ci-dessous : les bassins font peau neuve.



Merci et bravo à vous, bénévoles
du fleurissement et de la décoration
de notre village.

Chaque saison est illuminée par vos
oeuvres simples ou élaborées ; toujours
MAGNIFIQUES !!

Vous avez des idées, vous vous donnez
les moyens, tout est humour, couleurs
et harmonie.

Encore bravo et MERCI à vous -

Une admiratrice.



Décors à la fenêtre de la Mairie et reflet de l'église dans la vitre



Quelques réalisations de
l'équipe de bricolage





Le vieux châtaignier est toujours là